

PROGRAMME DE FORMATION
Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité.
CACES® R489 Cat 1B
Gerbeurs à conducteur porté (hauteur de levée > 1,20 m)

Objectifs : Apporter les compétences nécessaires à la conduite du chariot concerne en situation de travail. Acquérir les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité du chariot concerne. Connaître les risques liés à l'utilisation du chariot concerne. Maîtriser les moyens et les méthodes permettant de prévenir les risques.

Public visé : Toute personne débutante, amenée à conduire des chariots de manutention.

Prérequis : Pour se présenter au test CACES® le candidat doit présenter :

- Une Potos d'identité couleur.
 - EPI : chaussures de sécurité, Gillet, Gants.
 - Une attestation, établie par un organisme spécialisé ou par son employeur, mentionnant qu'il a bénéficié d'une formation lui permettant à minima de disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique définis ci-après.
- Le candidat devra par ailleurs maîtriser la compréhension de la langue française.

DUREE : 21 heures soit 3 jours

Nombre de stagiaires : 07 personnes maximum.

Modalité d'accès : Inscription après validation d'un devis et d'une convention.

Délais d'accès : Durée estimée entre la demande et le début de la formation 48 heures minimum.

Tarif : Formation INTER 380€ Net de taxes. Formation INTRA nous consulter.

Dates des sessions : Nous contacter
04.68.95.74.09 ou consulter notre site internet
www.prpsafety.fr

1/2

CONTENU : Accueil Tour de table : 15'

Présentation : Formateur et organisme de formation.

Connaissances théoriques : 6h45

Connaissances générales

Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté

Les principaux types de chariots de manutention, les catégories de CACES®

Notions élémentaires de physique

Stabilité des chariots de manutention

Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention

Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté

Vérification d'usage des chariots de manutention à conducteur porté

Questions / réponses.

Savoir-faire pratiques : 7h00

Présentation du déroulement de la journée

Prise de poste et vérification

Conduite et manœuvres suivant la R489.

Stocker et déstocker 3 palettes à 3 niveaux différents d'un palettier

Effectuer le chargement et le déchargement d'un véhicule par l'arrière depuis un quai...

Fin de poste

Bilan de la formation, questions/réponses

EVALUATION DES CONNAISSANCES ET SAVOIR FAIRE : 7h00

Pour que le CACES® lui soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratique.

La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.

La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.

PROGRAMME DE FORMATION
Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité.
CACES® R489 Cat 1B
Gerbeurs à conducteur porté (hauteur de levée > 1,20 m)

Moyens Pédagogiques : Salle de formation de 2m² minimum par personne pour la formation et la réalisation du test théorique (sauf exigence réglementaire différente), supports audiovisuels appropriés aux sujets traités, livret de formation remis à chaque stagiaire.

Moyens humains : Formateurs qualifiés, testeurs inscrits sur la cartographie des testeurs de Formatechnik n° ICSCAC0179 et titulaire du CACES® en cours de validité pour la ou les catégories concernées.

Matériel et équipements : Chariot correspondant à la recommandation R489. 1 aire d'évolution de 200m² minimum ; sol stabilisé, béton et/ou enrobé ; matériels et équipements permettant d'effectuer la formation pratique et les évaluations pratiques pour la famille d'engins correspondante : transpalette à conducteur porté hauteur de levée >1,20m ; 1 quai avec dispositif de nivelage ; charges palettisées avec indication de la masse pour de la manutention standard ; charges palettisées avec indication de la masse masquant la visibilité ; des charges palettisées avec indication de la masse dépassant la capacité du chariot ; camion ou remorque pour charger ou décharger par l'arrière.

Les modalités de suivi du stagiaire et d'évaluation d'acquis : QCU pour l'évaluation théorique, mise en situation pour l'évaluation pratique.

Le lieu de formation :

191/175 Avenue de Prades, 66000 Perpignan
et/ou sur votre site si l'aménagement le permet.

Accessibilité aux personnes handicapées : Notre salle de formation est accessible aux personnes handicapées. Les moyens de la prestation pourront être adaptés en fonction du handicap : nous contacter.

Responsable pédagogique et référent technique :

M. KAMEL BELKACEM.
contact@prpsafety.fr

Documents / Validation : Une attestation de formation sera délivrée au participant ayant suivi l'intégralité de la formation théorique et pratique.

En cas de réussite aux épreuves théoriques et pratique, délivrance du CACES® R489 cat 1B.

Actualisation : Tout conducteur de chariot de manutention à conducteur porté doit, au moins tous les 5 ans, réactualiser ses connaissances et savoir-faire et repasser les épreuves théoriques et pratiques d'évaluation pour obtenir le nouveau CACES®

2/2

Evaluation théorique

Thèmes évalués :

- Connaissances générales
- Technologie et stabilité des chariots à conducteur porté
- Tableau / abaque de charges
- Exploitation des chariots à conducteur porté

Evaluation pratique

Thèmes évalués :

- Prise de poste et mise en service
- Conduite
- Manœuvres
- Fin de poste, maintenance suivant la R489.

Correction des tests.

Annonce des résultats en fin de journée.

Clôture de la journée de test.

Modalités : Annexe 1 Certification professionnelle CACES® : téléchargeable sur notre site internet www.prpsafety.fr